

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 04780 Numéro SIREN : 400 478 830 Nom ou dénomination : 2Portzamparc
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/06/2021 sous le numéro de dépôt 40133

COMPTES ANNUELS

2019

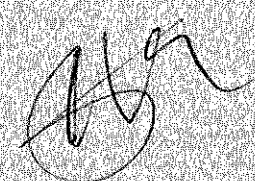
Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

2PORTZAMPARC

38 rue la Bruyère
75009 PARIS

Tél. 01.40.64.80.00

*Copie conforme au
ou 8 mai*



COFINGEC

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de la Région Paris Ile de France

92100 BOULOGNE - BILLANCOURT

01.46.99.65.65

01.46.99.65.60

cofingec@cofingec.fr

www.cofingec.fr

COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	128 304	107 571	20 733	12 978
Fonds commercial	304 898		304 898	304 898
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	696 783	336 104	360 679	447 777
Installations techniques, matériel et outillage	10 398	10 398		10
Autres immobilisations corporelles	401 259	321 127	80 132	64 626
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	240 340	2 778	237 562	234 062
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 633		2 633	1 300
Autres immobilisations financières	286 635		286 635	282 658
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 071 249	777 978	1 293 272	1 348 308
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	742 710		742 710	1 068 543
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	7 281 708	548 665	6 733 043	6 449 770
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	15 272		15 272	36 674
Etat, Impôts sur les bénéfices	542 558		542 558	316 822
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	411 278		411 278	354 899
Autres créances	105 693	100 000	5 693	7 469
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	1 739		1 739	1 739
Disponibilités	3 096 210		3 096 210	1 577 901
Charges constatées d'avance	33 427		33 427	45 848
TOTAL ACTIF CIRCULANT	12 230 596	648 665	11 581 931	9 859 665
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif	8 093		8 093	22 600
COMPTES DE REGULARISATION	8 093		8 093	22 600
TOTAL ACTIF	14 309 938	1 426 643	12 883 296	11 230 572

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	130 000	130 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	13 000	13 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	106 193	106 193
Report à nouveau	2 254 794	2 210 642
Résultat de l'exercice	767 481	694 232
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 271 468	3 154 067
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	158 093	547 452
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	158 093	547 452
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	97 156	347 980
<i>Découverts et concours bancaires</i>	1 016 889	690 197
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 114 045	1 038 177
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	84 870	26 288
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 085 198	3 015 571
<i>Personnel</i>	496 976	901 498
<i>Organismes sociaux</i>	620 461	828 335
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	544 268	584 521
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	88 808	104 873
Dettes fiscales et sociales	1 750 513	2 419 227
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 409 346	1 011 525
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	9 443 971	7 510 789
Ecart de conversion - Passif	9 763	18 264
TOTAL PASSIF	12 883 296	11 230 572

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	20 502 051	100,00	18 223 196	100,00	2 278 855	12,51
Production stockée	-325 833	-1,59	239 879	1,32	-565 712	-235,83
Subventions d'exploitation						
Autres produits	778 509	3,80	10 208	0,06	768 301	NS
Total	20 954 727	102,21	18 473 283	101,37	2 481 444	13,43
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	10 558 328	51,50	7 542 194	41,39	3 016 134	39,99
Total	10 558 328	51,50	7 542 194	41,39	3 016 134	39,99
MARGE SUR M/SES & MAT	10 396 398	50,71	10 931 089	59,98	-534 690	-4,89
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	401 972	1,96	580 668	3,19	-178 696	-30,77
Salaires et Traitements	5 010 656	24,44	5 390 156	29,58	-379 500	-7,04
Charges sociales	2 287 551	11,16	2 435 662	13,37	-148 111	-6,08
Amortissements et provisions	613 923	2,99	360 820	1,98	253 103	70,15
Autres charges	1 086 075	5,30	378 591	2,08	707 485	186,87
Total	9 400 178	45,85	9 145 897	50,19	254 280	2,78
RESULTAT D'EXPLOITATION	996 221	4,86	1 785 191	9,80	-788 971	-44,20
Produits financiers	71 115	0,35	346 639	1,90	-275 524	-79,48
Charges financières	169 608	0,83	216 519	1,19	-46 911	-21,67
Résultat financier	-98 493	-0,48	130 120	0,71	-228 614	-175,69
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	897 727	4,38	1 915 311	10,51	-1 017 584	-53,13
Produits exceptionnels	524 852	2,56	18 000	0,10	506 852	NS
Charges exceptionnelles	658 193	3,21	704 699	3,87	-46 506	-6,60
Résultat exceptionnel	-133 341	-0,65	-686 699	-3,77	553 358	-80,58
Participation des salariés	21 226	0,10	220 215	1,21	-198 989	-90,36
Impôts sur les bénéfices	-24 321	-0,12	314 165	1,72	-338 486	-107,74
RESULTAT DE L'EXERCICE	767 481	3,74	694 232	3,81	73 249	10,55

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2PORTZAMPARC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 12 883 296 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 767 481 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/04/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
durée de vie des logiciels : de 1 à 3 ans
- * Agencements des constructions : 8 à 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,77 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE :

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les activités ont commencé à être affectées par la crise du COVID-19 au 1er trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêt des comptes des états financiers 2019 de l'entité, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	304 898			304 898
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	80 638	47 665		128 304
Immobilisations incorporelles	385 536	47 665		433 202
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	696 783			696 783
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 398			10 398
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	2 570			2 570
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	363 924	34 764		398 689
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 073 675	34 764		1 108 439
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	236 840	3 500		240 340
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	283 958	6 977	1 667	289 268
Immobilisations financières	520 798	10 477	1 667	529 608
ACTIF IMMOBILISE	1 980 009	92 906	1 667	2 071 249

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	47 665	34 764	10 477	92 906
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	47 665	34 764	10 477	92 906
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			1 667	1 667
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			1 667	1 667

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	304 898
Total	304 898

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
ACDP DO BRASIL 99 RIO DE JANEIRO	3 700	-106 734	99,00	-212 207
EURL 2PORTZAMPARC MUSEOGRAPHIE INTERIEUR 75009 P	10 000	275 787	100,00	82 530
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	223 630	220 852	105 693		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des Immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	67 661	39 910		107 571
Immobilisations incorporelles	67 661	39 910		107 571
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	249 006	87 098		336 104
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 388	10		10 398
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	1 235	1 285		2 520
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	300 634	17 973		318 607
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	561 263	106 366		667 628
ACTIF IMMOBILISE	628 924	146 276		775 199

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 695 755 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	16 550		16 550
Prêts	2 633	2 633	
Autres	286 635		286 635
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 281 708	6 101 318	1 180 391
Autres	1 074 802	969 109	105 693
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	33 427	33 427	
Total	8 695 755	7 106 486	1 589 268
Prêts accordés en cours d'exercice	3 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice	1 667		

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. à établir	3 523 168
Org. soc. produits à recevoir	15 272
Total	3 538 441

Valeurs mobilières de placement

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

	Valeur historique	Valeur liquidative	Gains latents	Pertes latentes
Fructi Court C.SI	1 739	1 982	243	
TOTAL	1 739	1 982	243	

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 130 000,70 euros décomposé en 17 000 titres d'une valeur nominale de 7,65 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	17 000	7,65
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	17 000	7,65

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 26/04/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	2 210 642
Résultat de l'exercice précédent	694 232
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 904 874
Affectations aux réserves	
Distributions	650 080
Autres répartitions	
Report à Nouveau	2 254 794
Total des affectations	2 904 874

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	130 000				130 000
Réserve légale	13 000				13 000
Réserves générales	106 193				106 193
Report à Nouveau	2 210 642	2 254 794	2 254 794	2 210 642	2 254 794
Résultat de l'exercice	694 232	-694 232	767 481	694 232	767 481
Dividendes		650 080			
Total Capitaux Propres	3 154 067	2 210 642	3 022 276	2 904 874	3 271 468

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	22 600	8 093	22 600		8 093
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	524 852	150 000	524 852		150 000
Total	547 452	158 093	547 452		158 093
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières		8 093	22 600		
Exceptionnelles		150 000	524 852		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 443 971 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 016 889	1 016 889		
- à plus de 1 an à l'origine	97 156	97 156		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 085 198	5 085 198		
Dettes fiscales et sociales	1 750 513	1 750 513		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 494 216	1 494 216		
Produits constatés d'avance				
Total	9 443 971	9 443 971		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	250 824			
(**) Dont envers les associés	84 870			

Charges à payer

	Montant
Frs fact non parvenues	2 786 826
Dettes prov. pour congés	354 181
Provision participation salariés	24 982
Interressement à payer	84 901
Ch soc.sur congés payés	166 465
Org. soc. charges à payer	106 987
Cvae à payer	57 919
Charges à payer	1 409 346
Total	4 991 588

Notes sur le bilan

Autres informations

Différence d'évaluation sur éléments fongibles

	Au prix du bilan	Au prix du marché
Valeurs mobilières de placement	1 738	
TOTAL	1 738	

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat. d avance	33 427		
Total	33 427		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	6 094 754	14 321 205	20 415 959
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	85 648	444	86 092
TOTAL	6 180 402	14 321 649	20 502 051

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 12 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		64 974
Reprises sur provisions et transferts de charge	22 600	167 841
Différences positives de change	48 513	113 822
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	2	2
Total des produits financiers	71 115	346 639
Dotations financières aux amortissements et provisions	8 093	22 600
Intérêts et charges assimilées	95 004	89 137
Différences négatives de change	66 511	104 782
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	169 608	216 519
Résultat financier	-98 493	130 120

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	5 520	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	502 674	
Provisions pour risques et charges	150 000	
Provisions pour risques et charges		524 852
TOTAL	658 193	524 852

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Normal - 28 %	16 671
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	341 008
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

Notes sur le compte de résultat

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	767 481
+ Impôts sur les bénéfices + Supplément d'impôt lié aux distributions - Créances d'impôt sur les bénéfices	-24 321
Résultat avant impôt	743 160
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements Provision pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Provisions fiscales Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	743 160

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	897 727	-24 321	922 048
+ Résultat exceptionnel	-133 341		-133 341
- Participations des salariés	21 226		21 226
Résultat comptable	743 160	-24 321	767 481
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE) (**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 9 207 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	32 882
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	32 882
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	9 207
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 79 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	36	
Agents de maîtrise et techniciens	43	
Employés		
Ouvriers		
Total	79	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	496 054
Engagements de crédit-bail mobilier	89 886
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	585 940
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

2PORTZAMPARC
Société par actions simplifiée
au capital de 130 000 euros
Siège social : 38 Rue de la Bruyère,
75009 PARIS
400 478 830 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 02 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt,
Le 02 octobre,
A 15 heures,

Les associés de la société 2PORTZAMPARC se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 38 Rue de la Bruyère – 75009 PARIS, sur convocation faite par lettre simple, adressée le 17 septembre 2020 à chaque associé.

L'Assemblée est présidée par Madame Elizabeth URVOY DE PORTZAMPARC, en sa qualité de Présidente de la Société.

Monsieur Christian URVOY DE PORTZAMPARC est désigné comme secrétaire.

La société S.C.2.S. AUDIT, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 17000 actions sur les 17000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2019,
- le rapport de gestion de la Présidente,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport spécial de la Présidente sur les conventions réglementées,
- le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.



Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

Il indique en outre que les mêmes documents et renseignements ont été communiqués dans les mêmes délais au comité social et économique.

A la suite de cette communication, le comité social et économique n'a présenté aucune observation.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la Présidente,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2019 et quitus à la Présidente,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Nomination d'un nouveau Président,
- Nomination d'un nouveau Directeur Général,
- Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par la Présidente.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Assemblée donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 767 481,20 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	767 481,20 euros
A la réserve spéciale œuvres d'art	3 703,00 euros
Le solde en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 3 018 572,50 euros.	763 778,20 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 3 271 468,00 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Dates de clôture	Dividendes versés	Eligible abat. 40 %
31/12/2018	650 080	650 080
31/12/2017	650 080	650 080
31/12/2016	450 000	450 000

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉSOLUTION

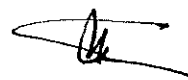
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président et du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

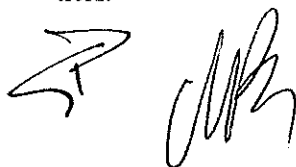
QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de Présidente de Madame Elizabeth URVOY DE PORTZAMPARC vient à expiration ce jour, nomme en qualité de **nouveau Président**, pour une période d'une année prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

Monsieur Christian URVOY DE PORTZAMPARC,
Né le 09 mai 1955 à CASABLANCA (MAROC),
De nationalité française,
Demeurant ~~40 avenue de Suffren~~ - 75015 PARIS



Monsieur Christian URVOY DE PORTZAMPARC disposera, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société et la représenter à l'égard des tiers.



Monsieur Christian URVOY DE PORTZAMPARC, présent à l'Assemblée, accepte les fonctions de Président qui viennent de lui être confiées et déclare n'être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RÉOLUTION

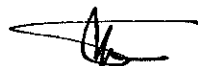
L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de Directeur Général de Monsieur Christian URVOY DE PORTZAMPARC vient à expiration ce jour, nomme en qualité de nouveau Directeur Général, pour une période d'une année prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

Madame Elizabeth URVOY DE PORTZAMPARC

Née JARDIM NEVES le 28 décembre 1947 à RIO DE JANEIRO (BRESIL),

De nationalité française,

Demeurant ~~40 avenue de Suffren~~ 75015 PARIS



Madame Elizabeth URVOY DE PORTZAMPARC est investi des mêmes pouvoirs légaux et statutaires que le président pour agir en toutes circonstances au nom et pour le compte de la société.

Madame Elizabeth URVOY DE PORTZAMPARC, présente à l'Assemblée, accepte les fonctions de Directeur Général qui viennent de lui être confiées et déclare n'être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

SIXIEME RÉOLUTION

Les mandats de la Société **S.C.2.S. AUDIT**, Commissaire aux Comptes titulaire, et du **CABINET PERON ET ASSOCIES**, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, l'Assemblée Générale décide de nommer :

- la **Compagnie Exentys**, 178 Boulevard Haussmann, 75008 PARIS en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes titulaire,

- La **Société la Compagnie des comptes**, 47 rue de l'Université, 93160 NOISY LE GRAND, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant,

Pour un mandat de six exercices prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



SEPTIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

La Présidente
Elizabeth URVOY DE PORTZAMPARC

*Bon pour acceptation de
fonctions de président*

Le secrétaire
Christian de PORTZAMPARC

*Bon pour acceptation
de la direction finie le*



2PORTZAMPARC
Société par actions simplifiée
au capital de 130 000 euros
Siège social : 38 Rue de la Bruyère,
75009 PARIS
400 478 830 RCS PARIS

**RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 02 OCTOBRE 2020**

Exercice clos le 31 décembre 2019

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2019, l'activité de la Société a été la suivante : nous constatons une augmentation de notre chiffre d'affaires permettant d'équilibrer les charges d'exploitation, et faisant ainsi ressortir un résultat légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2019, date de la clôture de l'exercice, nous tenons à vous signaler qu'à compter de janvier 2020, une épidémie de Coronavirus COVID-19 s'est propagée depuis la Chine.

Face à cette épidémie, un état d'urgence sanitaire a été déclarée en France le 23 mars 2020 (loi du 23 mars 2020), prévoyant la mise en place de mesures exceptionnelles, telles que l'interdiction des déplacements sur l'ensemble du territoire, mais également la fermeture de tous les lieux recevant du public qui ne sont pas indispensables à la vie du pays et ce afin de ralentir la propagation du virus.



Activités en matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a comptabilisé 341 008,00 euros au titre du crédit d'impôt recherche.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants : les activités ont commencé à être affectées par la crise du COVID-19 au 1er semestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

Des mesures économiques et financières ont été prises et doivent encore être prises afin de compenser les pertes d'exploitation liées aux mesures restrictives de la crise sanitaire.

Cependant, nonobstant les mesures prises, et eu égard aux incertitudes sur la durée de cette crise sanitaire, il n'existe pas de certitude sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation au-delà d'une période de 12 mois.

qui me rendent tout de même optimiste,

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

Prises de participations

Au titre de l'exercice écoulé, aucune prise de participations n'a été réalisée.

Sociétés contrôlées

Notre société contrôle actuellement les sociétés suivantes :

2PORTZAMPARC MUSEOGRAPHIE INTERIEURS

Société à Responsabilité Limitée,
immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 495 161 010,
au Capital de 10 000 euros,
ayant pour objet l'exercice de la profession d'architecte
Détenion : 100%

ADCP DO BRASIL

ayant pour objet l'exercice de la profession d'architecte
Détenion : 100%



INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2019 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

DETTES FOURNISSEURS EXERCICE 2019				
	De 0 à 30 jours	De 31 à 60 jours	61 jours et plus jours	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement				
Nombre de factures				
Montant total TTC des factures	477 645.00	742 579.00	1 078 148.00	2 298 372.00
Montant total hors taxe des achats				
Pourcentage par rapport aux achats	20.78%	32.31%	46.91%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées				
Nombre de factures exclues				
Montant Total des factures exclues				
(C) Délais de paiement de référence utilisés				
Délais de Paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais Légaux : 60 jours date de facture			
CREANCES CLIENTS EXERCICE 2019				
	De 0 à 30 jours	De 31 à 60 jours	61 jours et plus	Total(1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement				
Nombre de factures				
Montant total TTC des factures	1 121 053.00	198 206.00	2 439 280,00	3 758 539,00
Montant total hors taxe des ventes				
Pourcentage par rapport aux ventes	29.83%	5.27%	64.90%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées				
Nombre de factures exclues				
Montant total des factures exclues				
(C) Délais de paiement de référence utilisés				
Délais de Paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais Légaux : 60 jours date de facture			

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 20 502 051 euros contre 18 223 196 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 12,50%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 452 676 euros contre 250 087 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 81,00%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 10 558 328 euros contre 7 542 194 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 39,99%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 401 972 euros contre 580 668 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -30,77%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 5 010 656 euros contre 5 390 156 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -7,04%.

Le montant des charges sociales s'élève à 2 287 551 euros contre 2 435 662 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -6,08%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 613 923 euros contre 360 820 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 70,14%.

Le montant des autres charges s'élève à 1 086 075 euros contre 378 591 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 19 958 505 euros contre 16 688 091 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 19,59%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 996 222 euros contre 1 785 192 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -44,19%.

Compte tenu d'un résultat financier de -98 493 euros (130 120 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 897 729 euros contre 1 915 312 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -53,12%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -133 341 euros contre -686 699 euros pour l'exercice précédent.
- de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise d'un montant de 21 226 euros contre 220 215 euros pour l'exercice précédent,
- d'un impôt sur les sociétés de -24 321 euros contre 314 165 euros pour l'exercice précédent,

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 767 483,00 euros contre un bénéfice de 694 233,00 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 10,55%.

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 12 883 296 euros contre 11 230 572 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 14,71%.



Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 767 481,20 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	767 481,20 euros
A la réserve spéciale œuvres d'art	3 703,00 euros
Le solde en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 3 018 572,50 euros.	763 778,20 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 3 271 468,00 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Dividendes versés</i>	<i>Eligible abat. 40 %</i>
31/12/2018	650 080	650 080
31/12/2017	650 080	650 080
31/12/2016	450 000	450 000

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

Observations du comité social et économique

Nous vous informons qu'en application des dispositions des articles L. 2312-24 à L. 2312-27 du Code du travail, le comité social et économique a été régulièrement consulté sur les orientations stratégiques de l'entreprise, sa situation économique et financière, sa politique sociale, les conditions de travail et l'emploi et qu'il n'a transmis aucun avis au président.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article conclues au cours d'exercices antérieurs.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.



ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Remplacement de Madame URVOY DE PORTZAMPARC, Présidente de la Société

Notre mandat de Présidente venant à expiration à l'issue de la présente consultation, nous vous proposons de nommer en qualité de nouveau Président de la Société, pour une période d'une année prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

Monsieur Christian URVOY DE PORTZAMPARC,
Né le 09 mai 1955 à CASABLANCA (MAROC),
De nationalité française,
Demeurant 40 avenue de Suffren – 75015 PARIS

Remplacement de Monsieur URVOY DE PORTZAMPARC, Directeur Général de la Société

Le mandat de Directeur Général arrivant à expiration à l'issue de la présente consultation, nous vous proposons de nommer en qualité de nouveau Directeur Général de la Société, pour une période d'une année prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

Madame Elizabeth URVOY DE PORTZAMPARC
Née JARDIM NEVES le 28 décembre 1947 à RIO DE JANEIRO (BRESIL),
De nationalité française,
Demeurant 40 avenue de Suffren – 75015 PARIS

Remplacement des Commissaires aux Comptes

Les mandats de : **La Société S.C.2.S. AUDIT,**
48 Avenue du Président Wilson, 75116 PARIS,
Commissaire aux Comptes titulaire,

Et du : **CABINET PERON ET ASSOCIES,**
27 rue Alfred Nobel, 77420 Champs-Sur-Marne,
Commissaire aux comptes suppléant,

Arrivant à expiration à l'issue de la présente consultation,

Nous vous proposons de nommer :

La Société Compagnie Exentys,
178 Boulevard Haussmann, 75008 PARIS
en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,

Et : **La Société la Compagnie des comptes**
47 rue de l'Université, 93160 NOISY LE GRAND
en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant,

Pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.



En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre président, quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à PARIS
Le 17 septembre 2020

Elizabeth URVOY DE PORTZAMPARC
Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'E' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

2PORTZAMPARC

SAS au Capital de 130.000 euros

38 rue La Bruyère
75009 – PARIS -

R.C.S. PARIS 400 478 830

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

S.C.2.S Audit
14 rue Chanzy - 94170 Le Perreux-sur-Marne
Mob. 06 74 29 35 07
E-mail thierry.simon@sc2s-audit.com

S.A.R.L. au capital de 10 000 euros
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Paris Île-de-France
Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
R.C.S. Paris 822 366 977 - SIRET 822 366 977 00020
FR 33 822366977 - APE : 6920Z

2PORTZAMPARC
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2PORTZAMPARC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la Présidente, sur la base des éléments disponibles à cette date, dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « *Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice* » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucun événement ou décision qui serait susceptible d'influencer de manière significative les comptes ou la compréhension de ceux-ci.
Les principes comptables suivis nous paraissent justifiés et conformes à ceux retenus les exercices précédents.

Les estimations comptables significatives retenues pour l'arrêté des comptes n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelés à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

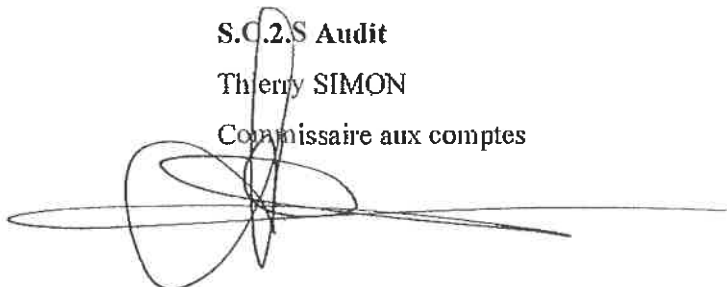
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 22 septembre 2020

S.C.2.S Audit

Thierry SIMON

Commissaire aux comptes



du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS 2PORTZAMPARC** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * **12**

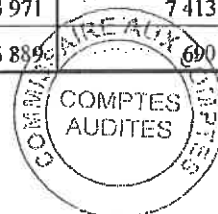
Adresse de l'entreprise : **38 rue la Bruyère** **75009 PARIS 09** Durée de l'exercice précédent * **12**

Numéro SIRET * **4 0 0 4 7 8 8 3 0 0 0 0 2 1** Néant ☐ *

				Exercice N, clos le, 31/12/2019		N-1 31/12/2018		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
						Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	128 304	AC	107 571	20 733	12 978
		Fonds commercial (I)	AF	304 898	AI		304 898	304 898
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
		Terrains	AN		AO			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	696 783	AC	336 104	360 679	447 777
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	10 398	AS	10 398		10
		Autres immobilisations corporelles	AT	401 259	AU	321 127	80 132	64 626
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	223 790	CV	2 778	221 012	221 012
		Créances rattachées à des participations	BB	16 550	BC		16 550	13 050
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF	2 633	BG		2 633	1 300
		Autres immobilisations financières *	BH	286 635	BI		286 635	282 658
TOTAL (II)		BJ	2 071 249	BK	777 978	1 293 272	1 348 308	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP	742 710	BO	742 710	1 068 543	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	7 281 708	BY	548 665	6 733 043	6 449 770
		Autres créances (3)	BZ	1 074 802	CA	100 000	974 802	715 864
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	1 739	CE		1 739	1 739
Disponibilités		CF	3 096 210	CG		3 096 210	1 577 901	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	33 427	CI		33 427	45 848	
	TOTAL (III)	CJ	12 230 596	CK	648 665	11 581 931	9 859 665	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN	8 093			8 093		
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	14 309 938	IA	1 426 643	12 883 296	11 230 572	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	2 633	(3) Part à plus d'un an :	CR	1 180 390
Clause de réserve de propriété : *		Immobili-		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise SAS 2PORTZAMPARC			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 130 000)	DA	130 000	130 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	13 000	13 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	106 193	106 193	
	Report à nouveau	DH	2 254 794	2 210 642	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	767 481	694 232	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	3 271 468	3 154 067
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	158 093	547 452	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	158 093	547 452	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 114 045	1 038 177	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	84 870	26 288	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 085 198	3 015 571	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 750 513	2 419 227	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	1 409 346	1 011 525	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	9 443 971	7 510 789	
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	9 763	18 264
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	12 883 296	11 230 572	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	9 443 971	7 413 633	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 016 889	690 197		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



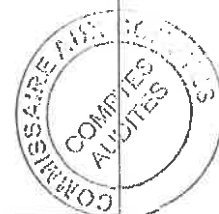
Désignation de l'entreprise : SAS 2PORTZAMPARC							Néant ☐	
		Exercice N				Total	Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	6 180 402	FH	14 321 649	FI	20 502 051	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 180 402	FK	14 321 649	FL	20 502 051	
	Production stockée *					FM	(325 833)	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	777 524	
	Autres produits (1) (11)					FQ	984	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	20 954 727
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	10 558 328	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	401 972	
	Salaires et traitements *					FY	5 010 656	
	Charges sociales (10)					FZ	2 287 551	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	146 276
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	467 647
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	1 086 075	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	19 958 506
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	996 221	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	64 974	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	22 600	
	Différences positives de change					GN	48 513	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	2	
Total des produits financiers (V)						GP	71 115	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	8 093	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	95 004	
	Différences négatives de change					GS	66 511	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	169 608	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(98 493)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	897 727	

Désignation de l'entreprise SAS 2PORTZAMPARC				Néant ☐		
			Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		18 000	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	524 852		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	524 852	18 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	508 193	179 847	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	150 000	524 852	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	658 193	704 699	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(133 341)	(686 699)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	21 226	220 215	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	(24 321)	314 165	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	21 550 694	18 837 922	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	20 783 213	18 143 690	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	767 481	694 232	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HY		
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier		HP	76 681	104 131
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HQ		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IH		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IJ		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		IK		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		HX		
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RC		
	(9)	Dont transferts de charges		RD		
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A1		7 751
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A2		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A3		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9		A4	410 287	361 326
	(13)	dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Amendes, pénalités			5 520		
	Charges exceptionnelles sur opé.de gestion			502 674		
	Provisions & reprises pour risques et charges			150 000	524 852	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		



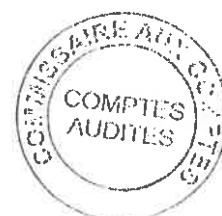
Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques	x		
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial	x		
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales	x		
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent	x		
- Tableau de variation des capitaux propres	x		
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles	x		
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	



Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net	x		
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	x		
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier	x		
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels	x		
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés	x		
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires	x		
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	x		
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	x		
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs	x		
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Engagements financiers donnés	x		
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail	(Détail)		
- Engagement de retraite	x		
- CICE	x		
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2PORTZAMPARC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 12 883 296 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 767 481 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/04/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
durée de vie des logiciels : de 1 à 3 ans
- * Agencements des constructions : 8 à 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans



Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.



Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,77 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE :

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les activités ont commencé à être affectées par la crise du COVID-19 au 1er semestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

Des mesures économiques et financières ont été prises et doivent encore être prises afin de compenser les pertes d'exploitation liées aux mesures restrictives de la crise sanitaire. Cependant, notwithstanding les mesures prises, et eu égard aux incertitudes sur la durée de cette crise sanitaire, il n'existe pas de certitude sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation au-delà d'une période de 12 mois.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	304 898			304 898
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	80 638	47 665		128 304
Immobilisations incorporelles	385 536	47 665		433 202
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	696 783			696 783
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 398			10 398
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport	2 570			2 570
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	363 924	34 764		398 689
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 073 675	34 764		1 108 439
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	236 840	3 500		240 340
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	283 958	6 977	1 667	289 268
Immobilisations financières	520 798	10 477	1 667	529 608
ACTIF IMMOBILISE	1 960 009	92 906	1 667	2 071 249



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	47 665	34 764	10 477	92 906
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	47 665	34 764	10 477	92 906
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			1 667	1 667
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			1 667	1 667

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	304 898
Total	304 898



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
ACDP DO BRASIL 99 RIO DE JANEIRO	3 700	-106 734	99,00	-212 207
EURL 2PORTZAMPARC MUSEOGRAPHIE INTERIEUR 75009 P	10 000	275 787	100,00	82 530
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	223 630	220 852	105 693		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	67 661	39 910		107 571
Immobilisations incorporelles	67 661	39 910		107 571
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	249 006	87 098		336 104
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 388	10		10 398
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	1 235	1 285		2 520
- Matériel de bureau et Informatique, mobilier	300 634	17 973		318 607
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	561 263	106 366		667 628
ACTIF IMMOBILISE	628 924	146 276		775 199



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 695 755 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	16 550		16 550
Prêts	2 633	2 633	
Autres	286 635		286 635
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 281 708	6 101 318	1 180 391
Autres	1 074 802	969 109	105 693
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	33 427	33 427	
Total	8 695 755	7 106 486	1 589 268
Prêts accordés en cours d'exercice	3 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice	1 667		

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. à établir	3 523 168
Org.soc.produits à recevoir	15 272
Total	3 538 441

Valeurs mobilières de placement

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

	Valeur historique	Valeur liquidative	Gains latents	Pertes latentes
Fructi Court C.SI	1 739	1 982	243	
TOTAL	1 739	1 982	243	



Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 130 000,70 euros décomposé en 17 000 titres d'une valeur nominale de 7,65 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	17 000	7,65
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	17 000	7,65

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 26/04/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	2 210 642
Résultat de l'exercice précédent	694 232
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 904 874
Affectations aux réserves	
Distributions	650 080
Autres répartitions	
Report à Nouveau	2 254 794
Total des affectations	2 904 874



Notes sur le bilan

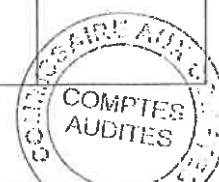
Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	130 000				130 000
Réserve légale	13 000				13 000
Réserves générales	106 193				106 193
Report à Nouveau	2 210 642	2 254 794	2 254 794	2 210 642	2 254 794
Résultat de l'exercice	694 232	-694 232	767 481	694 232	767 481
Dividendes		650 080			
Total Capitaux Propres	3 154 067	2 210 642	3 022 276	2 904 874	3 271 468

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	22 600	8 093	22 600		8 093
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	524 852	150 000	524 852		150 000
Total	547 452	158 093	547 452		158 093
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières		8 093	22 600		
Exceptionnelles		150 000	524 852		



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 443 971 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 016 889	1 016 889		
- à plus de 1 an à l'origine	97 156	97 156		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 065 198	5 065 198		
Dettes fiscales et sociales	1 750 513	1 750 513		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 494 216	1 494 216		
Produits constatés d'avance				
Total	9 443 971	9 443 971		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	250 824			
(**) Dont envers les associés	84 870			

Charges à payer

	Montant
Frs fact non parvenues	2 786 826
Dettes prov. pour congés	354 181
Provision participation salariés	24 962
Interressement à payer	84 901
Ch soc.sur congés payés	166 465
Org. soc. charges à payer	106 987
Cvæe à payer	57 919
Charges à payer	1 409 346
Total	4 991 588



Notes sur le bilan

Autres informations

Différence d'évaluation sur éléments fongibles

	Au prix du bilan	Au prix du marché
Valeurs mobilières de placement	1 738	
TOTAL	1 738	

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat. d'avance	33 427		
Total	33 427		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	6 094 754	14 321 205	20 415 959
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	85 648	444	86 092
TOTAL	6 180 402	14 321 649	20 502 051

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 12 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		64 974
Reprises sur provisions et transferts de charge	22 600	167 841
Différences positives de change	48 513	113 822
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	2	2
Total des produits financiers	71 115	346 639
Dotations financières aux amortissements et provisions	8 093	22 600
Intérêts et charges assimilées	95 004	89 137
Différences négatives de change	66 511	104 782
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	169 608	216 519
Résultat financier	-98 493	130 120



Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	5 520	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	502 674	
Provisions pour risques et charges	150 000	
Provisions pour risques et charges		524 852
TOTAL	658 193	524 852

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Normal - 28 %	16 671
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locale - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	341 008
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	



Notes sur le compte de résultat

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	767 481
+ Impôts sur les bénéfices	-24 321
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	743 160
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	743 160

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	897 727	-24 321	922 048
+ Résultat exceptionnel	-133 341		-133 341
- Participations des salariés	21 226		21 226
Résultat comptable	743 160	-24 321	767 481
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "impôt correspondant")			



Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 9 207 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	32 882
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	32 882
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	9 207
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 79 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	36	
Agents de maîtrise et techniciens	43	
Employés		
Ouvriers		
Total	79	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	496 054
Engagements de crédit-bail mobilier	89 886
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	585 940
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				219 813	219 813
Cumul exercices antérieurs				55 801	55 801
Dotations de l'exercice				73 271	73 271
Amortissements				129 072	129 072
Cumul exercices antérieurs				59 469	59 469
Exercice				74 611	74 611
Redevances payées				134 081	134 081
A un an au plus				56 726	56 726
A plus d'un an et cinq ans au plus				33 158	33 158
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				89 883	89 883
A un an au plus				1	1
A plus d'un an et cinq ans au plus				2	2
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				3	3
Montant pris en charge dans l'exercice				76 681	76 681

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et Indemnités assimilées : 496 054 euros

